



Association des responsables  
aquatiques du Québec



# 1 GUIDE DE RELANCE AQUATIQUE

## Pratique libre

### DÉFINITION

Baignade récréative/pratique libre : Période où les activités des baigneurs-nageurs ne sont pas encadrées et où les baigneurs-nageurs ne sont pas sous la supervision ou la direction d'un moniteur ou d'un entraîneur. Cette période peut inclure, sans s'y limiter, des événements tels que les fêtes d'anniversaire, les camps de jour, les bains libres ou publics, les locations et les bains pour adolescents.

Sachant que l'accessibilité est très limitée dans toutes les installations aquatiques, le nombre total de baigneurs sur le bord et dans l'eau ne doit pas excéder le nombre obtenu en concédant  $x \text{ m}^2$  de surface d'eau.

Légende :



Ce que la littérature dit



À faire par le gestionnaire

### Programmation en temps de chaleur extrême



- C'est la Santé publique qui annonce les périodes de canicule.
- En temps de canicule, les piscines deviennent un service essentiel. Elles deviennent des lieux de fraîcheur.
- L'accessibilité des installations aquatiques en période de canicule doit pouvoir permettre au plus grand nombre possible de personnes de se rafraîchir.



- Demeurer vigilant en cas d'annonce de période de canicule
- Prévoir une programmation particulière
- Prolonger les heures d'ouverture si possible
- Modifier les horaires des employés
- Écourter la présence des baigneurs
- Annuler des activités moins essentielles
- Annoncer à l'avance que la programmation peut être modifiée si les autorités de la Santé publique l'exigent.

## Baignade récréative/rafraîchissement



Selon la capacité d'accueil maximale (CBM), les personnes admises sur le bord de la piscine sont libres.

Elles peuvent :

- S'activer sur place
- Sauter, plonger dans l'eau
- Utiliser les tremplins, la corde de Tarzan
- Nager sur de courtes distances

Elles ne peuvent pas :

- Partager des équipements, comme des ballons, des tubes, etc.
- Se rapprocher à moins de 2 mètres d'un autre baigneur
- Jouer à la tag

Le défi

- Les gens d'une même famille peuvent se toucher et s'approcher à plus de 2 mètres les uns des autres.



- L'équipe de sauveteurs en fonction doit réfléchir à la manière dont elle va sensibiliser la clientèle à l'importance de la distanciation physique et aux moyens de la pratiquer.

## Natation en longueur



Maximum de 6 nageurs par 2 couloirs de 25 mètres

Par exemple, plus de 18 nageurs ne peuvent pas être acceptés dans une piscine de 25 mètres avec 6 couloirs ( $6 \div 2 \times 6$ ).

Afin de maintenir une distance de 2 mètres, les nageurs doivent nager uniquement au milieu du couloir et revenir à la nage dans le couloir adjacent (par ex., nager vers la zone profonde dans le couloir 1 et revenir vers la zone peu profonde dans le couloir 2, puis répéter l'exercice en partant du couloir 1).

Les nageurs d'une même famille peuvent nager dans les deux sens d'un couloir.



- Dessiner ses propres schémas de nage en longueur. Des exemples sont présentés dans le Bulletin.
- La gestion des corridors doit être simple et ne doit pas représenter une distraction pour le personnel des surveillants-sauveteurs.
- Réserver les heures d'entraînement
- Installer des lignes de corridor seulement aux 2 corridors
- Identifier les membres d'une même famille, qui pourront nager aller-retour.

## Camps de jour



En temps de COVID-19, Il est convenu que :

- Les animateurs fassent respecter la distanciation sociale de leur groupe d'enfants ;
- Les animateurs partagent les responsabilités décrites dans le Guide d'accompagnement des groupes d'enfants<sup>1</sup> ;
- Les enfants doivent être évalués et doivent se conformer à leur niveau d'habileté aquatique ;
- Les VFI peuvent être remis aux enfants qui ne savent pas nager.

Le ratio animateur/enfants en camp de jour est :

Groupe d'âge	3-4 ans	5-6 ans	7-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15-17 ans
<b>Ratio animateur/ enfants</b>	1/4	1/5/	1/7	1/10	1/10	1/10



Le *Guide de relance des camps en contexte de COVID-19*<sup>2</sup> mentionne que :

- Afin d'aider les jeunes à s'occuper et à respecter la distanciation physique, les animateurs des camps de jour et des groupes devraient organiser des activités qui encouragent la distanciation entre les participants plutôt que la natation libre. Ici, l'encadrement est utilisé pour favoriser la surveillance d'un groupe.

## Activité individuelle récréative et non encadrée (pratique libre)



- Les activités sportives peuvent se pratiquer individuellement sous forme récréative et non encadrée (pratique libre).
- Phase d'activité dirigée
- Information à venir



- L'entraîneur peut accompagner un athlète, mais celui-ci ne doit pas être visiblement en entraînement dirigé.

## Camp de jour – Discipline sportive



- Cette activité ne fait pas partie des activités en pratique libre. Ces camps seront autorisés seulement si les activités aquatiques dirigées sont autorisées.



- Le gestionnaire aquatique doit s'assurer que les participants sont membres de leur fédération ou être conscient que s'ils ne le sont pas, ils bénéficient de la couverture d'assurance du propriétaire.

<sup>1</sup> [https://camps.qc.ca/files/9714/6248/9582/encadrement\\_aquatique\\_fr.pdf](https://camps.qc.ca/files/9714/6248/9582/encadrement_aquatique_fr.pdf)

<sup>2</sup> <https://campsquebec.com/mesures-covid19>